



CNFA

**TERMES DE REFERENCES**

**RENFORCEMENT DES CAPACITES DES  
ORGANISATIONS RECIPIENDAIRES DE  
SUBVENTIONS DU PROJET MOCA DANS LES  
REGIONS D'ABENGOUROU, SOUBRE ET  
DALOA**

## **1. Contexte et justification**

Pour soutenir le secteur du cacao, CNFA met en œuvre un projet de trois ans nommé **MOCA « Maximiser les Opportunités dans le Cacao »**.

Le Ministère de l'Agriculture des États-Unis (USDA) qui finance le projet à hauteur de 14,6 millions de dollars a accordé à CNFA une extension de temps sans fonds additionnels jusqu'au mois de Juillet 2021 en vue d'accroître la productivité et l'efficacité des acteurs de la chaîne de valeur du cacao.

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de son projet MOCA, CNFA a sélectionné 14 porteurs de projet, y compris les entreprises privées, les femmes et les jeunes entrepreneurs, les coopératives, les groupements et associations de producteur en vue de bénéficier d'une subvention en nature.

Les subventions en nature financeront des activités et des investissements non seulement pour l'établissement de centres de services agricoles mais aussi, pour améliorer l'application des bonnes pratiques agricoles, la gestion des exploitations agricoles et des plantations, la gestion des coopératives et des entreprises, la capacité de stockage, la disponibilité et l'accès aux services agricoles, l'accès au marché du cacao, la diversification des producteurs, l'accès aux services financiers et au financement.

Dans le cadre général de son appui aux récipiendaires de subvention, CNFA a incorporé le financement de formations externes dans sa contrepartie en vue du renforcement des capacités des bénéficiaires de subvention MOCA à gérer leurs organisations respectives et à accroître l'efficacité de leurs actions de développement.

Ainsi, sur la base de l'évaluation des besoins des organisations bénéficiaires, CNFA recherche un Consultant/Prestataire pour dispenser des formations sur-mesure conçues et livrées avec des outils.

Les modules de formation visés et retenus sont :

(1°) Capacités organisationnelle et institutionnelle,

- Formation à la gestion d'entreprise
- Formation à la gestion coopérative
- Formation à l'agrobusiness

(2°) Capacité de gestion transparente des ressources (humaines, matérielles et financières)

- Formation à la gestion financière et comptable
- Formation à la gestion d'équipe
- Formation à la gestion des stocks et entreposage

## **2. Objectifs**

Permettre aux organisations récipiendaires de progresser dans la maîtrise de leur business.

### ***2.1. Objectifs spécifiques et résultats attendus***

Modules de formation	Organisation bénéficiaires	Objectifs	Résultats attendus
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Formation à la gestion d'entreprise &amp; agrobusiness</li> </ul>	<p>9 récipiendaires de subventions repartis dans la zone d'intervention MOCA.</p> <p><b>Lieu : Soubré</b> <b>2 sessions (3 jours maximum par session).</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Guider et coacher les porteurs de projet dans le développement de leur entreprise et des outils et méthodes pour assurer le contrôle et le pilotage budgétaire des activités.</li> <li>- Mettre en place des outils et méthodes comptables de base pour assurer une comptabilité régulière et fiable.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les porteurs de projet sont guidés et coachés dans le développement de leur entreprise</li> <li>- Un système comptable simple et des outils sont mis en place</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Formation à la gestion financière et comptable</li> </ul>	<p>13 récipiendaires de subventions repartis dans la zone d'intervention MOCA.</p> <p><b>Lieu : Daloa</b> <b>2 sessions (3 jours maximum par session).</b></p>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Formation à la gestion coopérative &amp; Conception d'outils de gestion</li> </ul>	<p>3 récipiendaires de subventions repartis dans la zone d'intervention MOCA.</p> <p><b>Lieu : Abengourou</b> <b>1 session (2 jours maximum).</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Guider et coacher les femmes et les membres de la coopérative dans la gestion et développement de groupement et association coopérative</li> <li>- Concevoir des outils de gestion</li> </ul>	<p>Les 3 récipiendaires sont formés à la gestion et développement de groupement et association coopérative</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les outils de gestion sont disponibles</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Formation à la gestion d'équipe</li> </ul>	<p>2 récipiendaires de subventions repartis dans la zone d'intervention MOCA.</p> <p><b>Lieu : Daloa</b> <b>1 session (2 jours maximum).</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mener une équipe en appliquant les techniques de communication efficaces,</li> <li>- Faire passer la vision et l'inspiration aux membres de l'équipe,</li> <li>- Fixer d'une manière claire les objectifs de l'équipe,</li> <li>- Assurer l'efficacité de l'équipe,</li> <li>- Gérer les situations difficiles et les situations de conflit entre les</li> </ul>	<p>Les récipiendaires ont la capacité de gérer une équipe</p>

		membres de l'équipe,	
➤ Formation à la gestion des stocks et entreposage	4 récipiendaires de subventions repartis dans la zone d'intervention MOCA. <b>Lieu : Daloa</b> <b>1 session (1 jour maximum).</b>	Guider et coacher sur la gestion de : <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'inventaire,</li> <li>- L'emmagasiner,</li> <li>- L'entreposage et</li> <li>- L'enlèvement des fèves</li> </ul>	Le personnel est guidé et coaché sur l'organisation de l'inventaire, l'emmagasiner, l'entreposage et l'enlèvement des fèves

## 2.2. Caractéristiques du dispositif de formation demandée

Le dispositif de formation demandé doit permettre de répondre aux points suivants :

**-Proposer un suivi individuel pour chaque organisation en tenant compte de leur attente et besoins spécifiques.**

Les objectifs d'amélioration seront identifiés préalablement à l'élaboration des outils de gestion et la session de formation individuelle ou groupée.

**- Proposer et mettre en œuvre des outils de gestion adaptés**

Des préconisations seront établies en fin de session pour la poursuite du développement personnel. Un parcours des prochaines étapes pourra être drafté pour chaque organisation en s'appuyant sur les acquis des différentes phases de formation et mise en place des outils élaborés.

## 3. Méthodologie

L'organisme de formation proposera les modalités qui lui paraissent les mieux adaptées à ce dispositif de formation et validé par CNFA. Toutefois, les formations en présentiel seront privilégiées. Le formateur devra utiliser une approche andragogique pour garantir une bonne efficacité de la formation.

## 4. Effectifs

L'effectif de chaque organisation pourra varier en fonction du module mais aussi du coût de la formation. Il est toujours inférieur ou égal à l'effectif pédagogique établi par le consultant dans sa proposition.

## 5.Participants

Groupe cible : la liste définitive sera partagée dès réception de la proposition de coût.

## 6.Date de mise en œuvre et tâche à réaliser par le consultant/formateur

Les formations démarreront au mois de novembre 2020 et se termineront en janvier 2020, soit une période de maximum de trois (3) mois.

Le consultant/formateur prendra en charge :

- La préparation des modules de formation ;
- Les séances de diffusion des formations en français ou langues locales ;
- Les déplacements sur les lieux de formation ;

- La rédaction du rapport final en français
- La conception des outils de gestion
- Le partage d'un plan de suivi des actions post-formation avec les participants

### **7.Lieu**

Les formations se dérouleront aux lieux indiqués dans la section 2, idéalement dans un complexe hôtelier ou des salles spécialisées [à la charge de CNFA](#).

### **8. Offre technique et financière**

Elle précisera :

- Les modalités de constitution des groupes et de suivi des apprenants.
- Les intitulés et contenus prévisionnels des différents modules susceptibles d'être proposés.
- Les modalités pédagogiques.
- Les supports pédagogiques proposés.
- Le nom et les qualifications du ou des formateurs.
- Le coût.

### **9. Candidature**

Les consultants intéressés doivent soumettre leur dossier incluant le CV plus copie du diplôme, le programme de formation détaillé, et les références de travaux similaires, à l'équipe de gestion du projet MOCA à l'adresse mail : [info@cnfacotedivoire.org](mailto:info@cnfacotedivoire.org) .

Une évaluation de toutes les offres reçues sera faite et seules les personnes, structures ou organismes présentant le profil recherché et les offres techniques et financières entrant dans le canevas du projet feront l'objet d'interviews.

CNFA recherche une structure ou un pool de consultants susceptibles de dispenser toutes les formations et ayant les compétences requises. Pas de saucissonnage de l'offre.

**NB : La date limite de soumission des dossiers est fixée au 28 octobre 2020 à 18 heures au plus tard**

### **10. Evaluation des offres**

**L'évaluation se fera faite sur la base de la qualité et du coût.**

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre respecte les consignes de l'Appel d'Offres, satisfait aux conditions d'admissibilité et présente le meilleur rapport qualité-prix. La détermination du meilleur rapport qualité-prix tiendra compte des propositions techniques et financières, autrement dit, la meilleure approche et les résultats attendus combinés à un coût raisonnable.

#### **Analyse technique**

Les offres seront analysées premièrement selon la proposition technique et sera noté sur 100 points. Seules les offres ayant au moins 70 points seront qualifiées pour l'analyse de la proposition financière.

<b>Eléments</b>	<b>Points</b>
CV en rapport avec la thématique	15
Expérience dans les domaines de formation (3 attestations/15 points par attestation)	45
Programme de formation détaillé (intitulé, contenus prévisionnels, modalités pédagogiques)	<u>40</u>
<b>Total</b>	<b>100</b>

### **Analyse financière**

L'offre le moins disant (F) aura la note maximale de 100.

Les notes des autres offres (X) sera déterminée selon formule suivante,  $N = F * 100/X$

Les notes techniques et financières seront pondérées respectivement de 70% et 30%.

Le marché sera accordé à la structure ayant obtenu la note la plus élevée.

Les personnes intéressées sont invitées à présenter les meilleures propositions.

Le marché ne sera accordé que sur des propositions originales. Cependant, CNFA se réserve le droit de mener l'une des opérations suivantes :

- CNFA peut mener des négociations avec et / ou demander des précisions à tout soumissionnaire avant l'attribution ;
- Bien que la priorité soit accordée aux soumissionnaires capables de satisfaire à toutes les exigences techniques de la présente, CNFA peut attribuer un marché partiel ou le répartir entre divers fournisseurs dans l'intérêt du projet MOCA ;
- Ce présent Appel d'Offres peut être annulé à tout moment.

CNFA prévoit un Contrat de Prestation de Service au Soumissionnaire retenu.

Il est prévu une séance de négociation pour affiner les échanger avant la conclusion du contrat.

### **11. Proposition chiffrée**

Les prix seront exprimés en FCFA. Les offres demeurent en vigueur pour une période minimum de soixante (60) jours ouvrables après expiration de l'offre. Les soumissionnaires sont invités à transmettre des offres rédigées sur papier en-tête officiel.

### **12. Consignes relatives à la proposition**

La rédaction des propositions doit satisfaire aux conditions ci-après :

- (a) Rédaction uniquement en langue française ;
- (b) La Proposition Technique doit être détaillée et susceptible de répondre aux besoins ;
- (c) La proposition chiffrée doit être présentée avec les détails possibles en HT (honoraires, frais de logement et déplacement, autres coûts) par session et par module de formation et le total pour l'ensemble des sessions). L'offre doit mentionner l'effectif pédagogique par session.

Une proposition est réputée complète quand elle contient les documents suivants :

- (a) Une lettre d'accompagnement rédigée sur papier en-tête de l'entreprise et signée par un représentant légal (Annexe 01) ;
- (b) Une Proposition Technique complète conforme aux critères d'évaluation de la Section 2.4;
- (c) Une Proposition Chiffrée complète (Honoraires, frais de logement et de déplacement, autres coûts en HT),
- (d) Trois contacts (3) de personnes-ressources provenant d'organisations et / ou de particuliers pour lesquels le soumissionnaire a réalisé des travaux similaires.

## **Annexe 1 - Lettre d'accompagnement du Soumissionnaire**

*La lettre d'accompagnement suivante doit être rédigée sur du papier en-tête dûment renseigné, signé, cacheté par un représentant autorisé à signer au nom du Soumissionnaire :*

Pour: le Projet MOCA

II Plateaux, Les Vallons, Rue Boga Doudou , non loin de restaurant PAUL ex PACO.

Référence: DP no. 01/2018

Madame, Monsieur

Nous, les soussignés, venons par la présente soumettre l'offre ci-jointe pour effectuer tous les travaux nécessaires à l'achèvement des activités et satisfaire aux exigences décrites dans l'Appel d'Offres susmentionnée.

Par la présente, nous reconnaissons et acceptons tous les termes, conditions, dispositions spéciales et consignes énumérées dans l'appel d'Offres susmentionné. Nous attestons également que l'entreprise nommée ci-dessous et ses principaux agents et tous les produits et services offerts en réponse au présent Appel d'Offres remplissent les conditions requises pour répondre à l'appel d'offres conformément aux conditions de la présente soumission et aux règlements de l'USDA.

En outre, nous déclarons, en notre âme et conscience :

- N'entretenir aucune relation étroite, familiale ou d'ordre financier avec des membres du personnel de CNFA ou du projet MOCA;
- N'entretenir aucune relation étroite, familiale ou d'ordre financier avec d'autres Soumissionnaires qui ont soumis des propositions en réponse à l'Appel d'Offres susmentionné; et
- Les prix mentionnés dans notre offre ont été fixés de manière indépendante, sans aucune consultation, communication ou accord avec un autre Soumissionnaire ou un concurrent en vue de restreindre la concurrence ;
- Toutes les informations contenues dans notre proposition et toutes les pièces justificatives sont authentiques et exactes ;
- Nous reconnaissons et convenons que les dispositions de CNFA interdisent la fraude, la corruption et les pots-de-vin ;
- Nous reconnaissons et convenons que les dispositions de CNFA interdisent de financer ou de s'associer avec des individus ou des organisations terroristes ou impliquées le trafic d'êtres humains ;

Nous attestons par la présente que les représentations, certifications et autres déclarations ci-jointes sont exactes, précis et exhaustifs.

Signature autorisée : \_\_\_\_\_ Nom et titre du  
Signataire: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_ Dénomination de l'entreprise: \_\_\_\_\_

Adresse de l'entreprise: \_\_\_\_\_ Téléphone: \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ Site Internet: \_\_\_\_\_

Numéro d'immatriculation et Numéro du  
Compte Contribuable de la société: \_\_\_\_\_ L'entreprise possède-t-elle un compte bancaire actif?  
(O / N): \_\_\_\_\_

Dénomination légale associée au compte bancaire (dans le cadre d'un paiement):  
\_\_\_\_\_

## Annexe 2 – Termes et conditions de CNFA

**1. Exigences éthiques et de conduite professionnelle.** CNFA s'engage à intégrer les achats et ne sélectionne que les fournisseurs en fonction de critères commerciaux objectifs tels que le prix et le mérite technique.

Le CNFA ne tolère pas la fraude, la collusion entre les offres, les propositions / enchères falsifiées, la corruption ou les remboursements. Toute personne physique ou morale qui enfreint ces normes sera disqualifiée de cette offre, exclue des possibilités d'approvisionnement futures et peut être signalée à l'USDA ou à l'USG.

Les employés et les agents de CNFA sont strictement interdits de demander ou d'accepter de l'argent, des honoraires, de la commission, du crédit, du cadeau, de la gratuité, de l'objet de la valeur ou de la compensation des vendeurs ou fournisseurs actuels ou potentiels en échange ou en récompense pour les entreprises. Les employés et les agents engagés dans cette conduite sont assujettis à la résiliation et seront signalés à l'USAID et au Bureau de l'inspecteur général. En outre, CNFA informera l'USDA et l'USG de toute offre de fournisseur d'argent, de frais, de commissions, de crédits, de cadeaux, de gratifications, d'objet de valeur ou d'indemnisation pour obtenir des affaires.

Les proposants répondants à cette demande de commandes doivent inclure ce qui suit dans le cadre de la soumission de la proposition:

- Divulguer toute relation étroite, familiale ou financière avec le CNFA ou le personnel du projet. Par exemple, si le cousin d'un candidat est employé par le projet, l'initiateur doit l'indiquer.
- Divulguer toute relation familiale ou financière avec d'autres fournisseurs soumettant des propositions. Par exemple, si le père de l'Soumissionnaire possède une entreprise qui soumet une autre proposition, l'initiateur doit indiquer ceci.
- Certifiez que les prix de l'offre sont arrivés de manière indépendante, sans aucune consultation, communication ou accord avec un autre Soumissionnaire ou concurrent en vue de restreindre la concurrence.

- Certifiez que toutes les informations contenues dans la proposition et toutes les pièces justificatives sont authentiques et précises.
- Certifiez la compréhension et l'accord des interdictions de CNFA contre la fraude, la corruption et les contre-remboursements.

Veillez contacter Tana A. Adou à [tadou@cnfa.org](mailto:tadou@cnfa.org) pour toute question ou souci concernant les informations ci-dessus ou pour signaler toute violation potentielle. Les violations potentielles peuvent également être signalées directement à CNFA à [FraudHotline@cnfa.org](mailto:FraudHotline@cnfa.org) ou par téléphone au 202-296-3920.

**2. Termes et conditions:** Cette sollicitation est soumise aux conditions générales de CNFA. Toute indemnité résultante sera régie par ces termes et conditions; une copie des termes et conditions complets est disponible sur demande. Veillez noter que les termes et conditions suivants s'appliqueront:

- (a) Les conditions de paiement standard de la CNFA sont nettes 30 jours après la réception et l'acceptation des produits ou produits livrables. Le paiement ne sera délivré qu'à l'entité qui présente l'offre en réponse à cette demande d'offre et identifiée dans la sentence résultante; le paiement ne sera pas délivré à un tiers.
- (b) Aucun produit ou service ne peut être fourni qui est fabriqué ou assemblé, expédié, transporté ou autrement impliquant l'un des pays suivants: Cuba, Iran, Corée du Nord, Syrie.
- (c) Tout transport ou expédition international par voie aérienne ou maritime effectué dans le cadre de tout prix résultant de la présente demande de soumissions doit avoir lieu sur les transporteurs / navires de drapeau des États-Unis.
- (d) La loi des États-Unis interdit les transactions et la fourniture de ressources et de soutien aux personnes et organisations associées au terrorisme. Le fournisseur en vertu de l'attribution découlant de la présente commande doit assurer le respect de ces lois.
- (e) Le titre de tout bien fourni dans le cadre d'une récompense découlant de la présente demande doit passer à CNFA après la livraison et l'acceptation des marchandises par CNFA. Le risque de perte, de blessure ou de destruction des



marchandises est à la charge de l'initiateur jusqu'à ce que le titre passe à CNFA.

f) La loi des États-Unis interdit de s'engager dans des activités liées à la traite des personnes. Le fournisseur en vertu de l'attribution découlant de la présente commande doit assurer le respect de ces lois.

**3. Avertissements:** il s'agit d'une demande de commande unique. La délivrance de cette demande de soumissions n'oblige en aucun cas le CNFA, le projet MOCA ou l'USDA à accorder ou à payer les coûts engagés par les fournisseurs potentiels dans la préparation et la soumission d'une offre. En outre:

- (a) CNFA peut annuler la demande de soumissions et non la récompense;
- (b) CNFA peut rejeter toute ou toutes les réponses reçues;
- (c) La délivrance des appels d'offres ne constitue pas un engagement d'attribution par CNFA;
- (d) CNFA se réserve le droit de disqualifier toute offre en fonction de l'omission de l'offre de suivre les instructions de la demande de devis;
- (e) CNFA ne compensera pas les offres pour la réponse à la demande;
- (f) CNFA se réserve le droit d'émettre un prix en fonction de l'évaluation initiale des offres sans autre discussion;
- (g) CNFA peut négocier avec les offres proposées pour leur meilleure et dernière offre;
- (h) CNFA se réserve le droit de commander des quantités ou des unités supplémentaires avec l'Offre soumissionnaire sélectionné;
- (i) CNFA peut réémettre la sollicitation ou émettre des modifications formelles, en révisant les spécifications initiales et les critères d'évaluation avant ou après réception des propositions;
- (j) CNFA peut modifier le cahier des charges sans émettre un avis formel à tous les Soumissionnaires lorsque les révisions ne sont pas pertinentes dans la portée de la demande;
- (k) CNFA peut choisir d'attribuer une partie seulement des activités dans la demande de soumissions, ou d'émettre de multiples récompenses en fonction de multiples activités de demandes de commandes;
- (l) CNFA se réserve le droit de renoncer aux faiblesses mineures des propositions qui peuvent être corrigées avant la détermination de l'attribution pour promouvoir la

concurrence;(m) CNFA communiquera avec tous les fournisseurs pour confirmer la personne-ressource, l'adresse et que l'enchère a été soumise pour la présente demande;

(n) CNFA communiquera avec tous les fournisseurs pour les informer s'ils ont été sélectionnés ou non;

(o) En soumettant une réponse à cette demande de soumissions, les offres comprennent que USDA n'est pas partie à cette sollicitation et l'initiateur accepte que toute protestation présentée ci-dessous soit présentée - par écrit avec des explications complètes - au projet MOCA pour examen. L'USDA ne considérera pas les manifestations concernant les marchés effectués par les partenaires d'exécution. CNFA, à son entière discrétion, prend une décision finale sur toute protestation pour ce marché.

**4. Admissibilité:** En soumettant une offre en réponse à cette demande de soumissions, l'Offre soumissionnaire certifie qu'elle et ses principaux dirigeants ne sont pas exclus, suspendus ou autrement considérés comme inadmissibles à une attribution par le gouvernement des États-Unis. CNFA n'attribuera aucun contrat à une entreprise qui est exclue, suspendue ou considérée comme non éligible par le gouvernement américain.

